

La commission CSDPS rompt les discussions à la table et choisit la confrontation !

Se disant insatisfaite du dépôt syndical effectué le 5 mai dernier en suivi de l'offre patronale globale du 21 avril, la partie patronale a décidé de mettre un terme aux pourparlers visant le renouvellement de l'entente locale et de **casser la table de discussion**.

Estimant voir peu d'avancées concernant ses demandes, la partie patronale a conséquemment annoncé à l'équipe syndicale de négociation qu'elle retirait toutes les offres faites à ce jour. Du même souffle, la commission indique qu'elle était prête à remettre en question tout le travail effectué depuis plus d'un an pour continuer à vivre avec l'actuelle entente locale. À moins, bien sûr, que le syndicat ne fasse un nouveau dépôt qui lui permettrait de rencontrer ses objectifs...

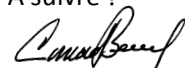
Pourtant, au même titre que la commission scolaire avait partiellement répondu aux demandes syndicales, le dépôt syndical (convenu en CD de secteur) répondait partiellement aux demandes de la commission scolaire. En ce sens, le dépôt syndical était à la hauteur de l'offre patronale. Le dialogue aurait donc pu se poursuivre sur cette base, mais la partie patronale a préféré nier les ouvertures syndicales, les banaliser et décrier la soi-disant fermeture à ses demandes. Question de stratégie ?

Rappelons pour mémoire l'ampleur des demandes patronales prioritaires qui sont à l'effet de récupérer la compensation CPE au secondaire, modifier la procédure d'affectation au primaire et réduire la portée des dispositions applicables en matière de dossier disciplinaire. Beau programme !

Pour exercer de la pression sur le syndicat, la partie patronale a aussi fait savoir qu'elle entendait dorénavant appliquer les dispositions de l'entente nationale en ce qui concerne les journées de libérations syndicales occasionnelles, de telle sorte que le syndicat sera privé des journées de libération nécessaires à son fonctionnement. On nous dit également que l'application des congés de force majeure sera resserrée et que la commission fera dorénavant prévaloir l'entente nationale sur les questions pour lesquelles l'entente locale se révèle plus généreuse.

Au cours des prochains jours, le syndicat évaluera comment il entend se gouverner face à cette stratégie de bras de fer déployée par la partie patronale.

À suivre !


Conrad Berry
Porte-parole


Debbie Denis
Pour le comité de mobilisation

Après 10 ans, c'est le temps !